

visit www.cfp-ca.org/career

Career Shopping?



A sure-footed guide to the financial planning profession from Financial Planners Standards Council.

What is financial planning?

Financial Planners Standards Council (FPSC) defines personal financial planning as the process of creating strategies, considering all relevant aspects of a client's financial situation, to manage financial affairs to meet life goals.

What does a financial planner do?


Financial planners use an integrated, multi-disciplined approach to help their clients gain

perspective on their personal finances.

Through conversations and research, the client and planner assess where the client is, determine where the client may want or need to be at any time in the future, and together develop a plan to get the client there. Professional planners may also help their clients put plans into action and usually develop long-term relationships with their clients, paying attention to how their clients' wants and needs may change over a lifetime.

Financial planners who have earned CFP™ certification have proven knowledge in a variety of topics including economics, taxation, retirement saving vehicles and financial products, pension plans, relevant laws and legal issues, budgeting and much more. For a complete list of topic areas, visit www.cfp-ca.org.

What is CFP certification?

The internationally recognized "CFP" marks, including CFP™, Certified Financial Planner™ and  identify individuals who are committed to the highest level of competence and ethics in professional financial planning.

The right to use these marks is awarded in Canada by FPSC to individuals who meet CFP™ certification requirements in education, examination, experience and ethics.

What is Financial Planners Standards Council?

Financial Planners Standards Council is the not-for-profit organization established in 1995 to benefit the public by

leading the evolution of the financial planning profession in Canada. FPSC is the sole licensor of the CFP™ marks in Canada.

So what's financial planning like?

The answers might surprise you.



Peter Andreana, CFP

"Being a CFP professional gives my clients the peace of mind that they are dealing with someone who has the ethics, skill set and experience to help them reach their life goals."

"The most gratifying thing about working as a CFP professional is seeing the positive impact that my advice can make on my clients' lives."

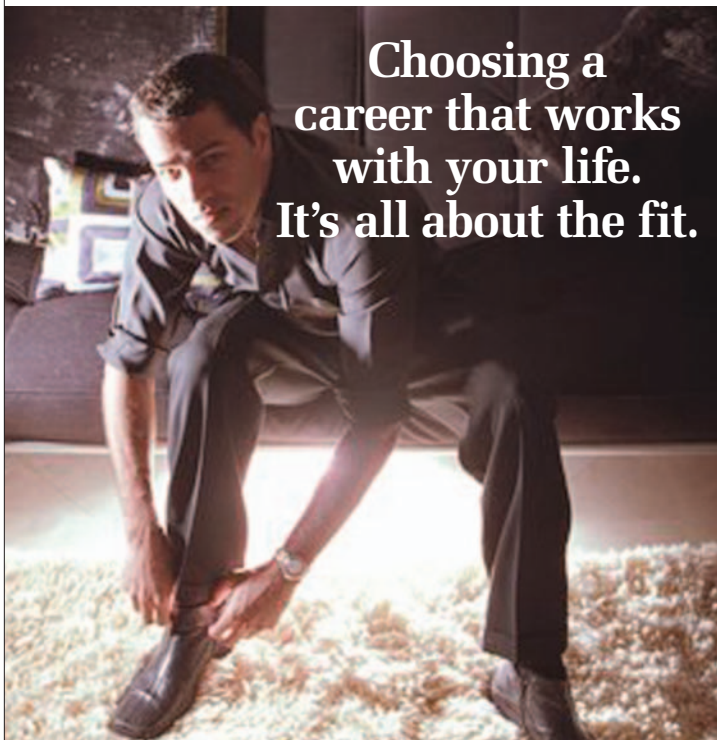


Tina Tehranian, CFP



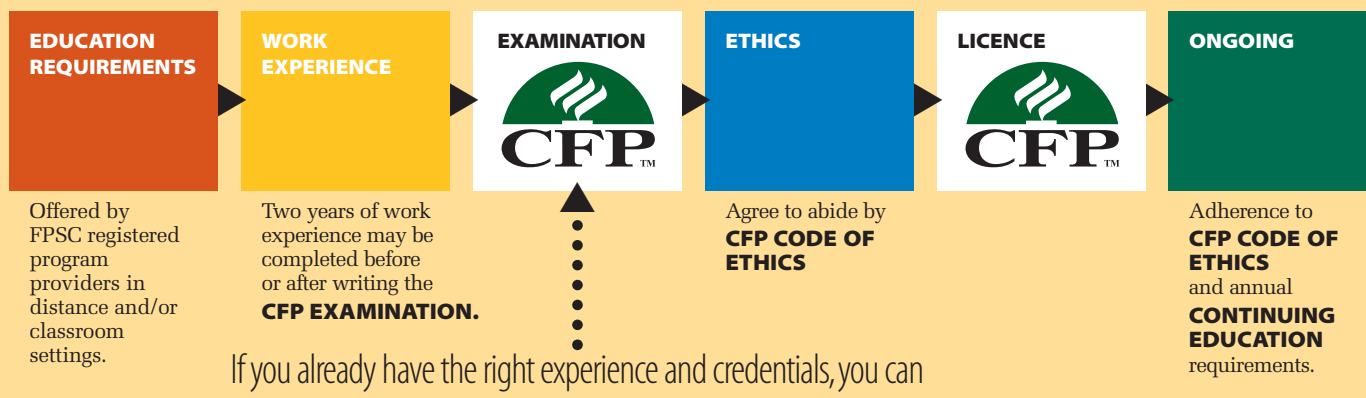
Anthony Windeyer, CFP

"The truth is it's all about love and responsibility. People plan for their future because they're responsible and love someone. When that's the basis for meeting people, you can't help but be fulfilled."



Choosing a career that works with your life. It's all about the fit.

FPSC Accredited Education Path. On track for success.



If you already have the right experience and credentials, you can start right here. Check out the **Approved Prior Credentials Policy.**

FPSC Accredited Education Path

EDUCATION

There are 30 education programs directly accredited by FPSC that are delivered through distance and in-class courses by 23 institutions (including colleges and universities). Some program providers have entered into academic partnerships expanding the number of institutions that offer courses of study leading to CFP certification to over 70.

Although FPSC sets the academic program requirements, it does not control which certificate, diploma or degree will be awarded upon completion of any of the approved programs. All programs vary in cost, length and delivery format. With some research you can find the program that meets your financial and educational needs.

EXAMINATION

Once you have completed an approved education program, you qualify to write the CFP Examination that is set and

“Walk confidently in the direction of your dreams.”

Henry David Thoreau

administered by FPSC. The examination is offered twice a year in both official languages in locations across Canada.

EXPERIENCE

To complete the CFP professional certification program, you must also acquire two years of related work experience within five years before or after successfully passing the CFP Examination.

Some candidates will choose to work full-time in the financial services industry while completing their educational requirement. Others choose to study full-time, successfully pass

the CFP Examination and then meet the work experience requirements. The choice is up to you.

ETHICS, PRACTICE STANDARDS and CONTINUING EDUCATION

When you have met the education, examination and work experience requirements, you are eligible to be awarded CFP certification. Once you are licensed to use the CFP marks, you are required to abide by the standards of ethics and practice set by FPSC, and to continue your education throughout your career to keep your knowledge and skills relevant.

Approved Prior Credentials Policy

If you already hold one of the following professional designations or educational credentials and have accumulated three years of personal financial planning related work experience, you are eligible to write the CFP Examination. All other licensing requirements apply.

- Professional accountants (CA, CGA, CMA)
- Chartered Financial Analyst (CFA)
- Chartered Life Underwriter (CLU)
- Lawyer (Member of provincial law society)
- PhDs in finance, business or economics

Where to look for more details

The *CFP Candidates* section of the FPSC website at www.cfp-ca.org has the most current information and resources to get you ready to take the next step.

Financial Planners Standards Council

505 University Ave., Suite 1600, Toronto, Ontario M5G 1X3

Telephone: 416.593.8587 Fax: 416.593.6903

Toll free: 1.800.305.9886

E-mail: inform@cfp-ca.org Website: www.cfp-ca.org

CFP™, CERTIFIED FINANCIAL PLANNER™ and  are certification marks owned outside the U.S. by Financial Planning Standards Board Ltd. (FPSB). Financial Planners Standards Council is the marks licensing authority for the CFP marks in Canada, through agreement with FPSB.



Consultez le site Web www.cfp-ca.org/carriere

Vous êtes à la recherche d'une carrière?

Voici un solide guide de carrière en planification financière rédigé par le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers.



Qu'est-ce que la planification financière?

Le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers (CRSPF) définit la planification financière personnelle comme étant le processus d'élaboration de stratégies, qui prend en considération l'ensemble de la situation financière du client, et qui vise à assurer la gestion efficace de ses finances et la réalisation de ses objectifs personnels.

Que fait un planificateur financier?

Le planificateur financier se fonde sur une approche interdisciplinaire globale pour aider ses clients à

prendre en main la gestion de leurs finances. Par le biais d'analyses et d'entretiens continus, le client et le planificateur évaluent la situation financière actuelle du client, établissent les objectifs futurs que ce dernier désire ou devrait atteindre, et élaborent ensemble un plan financier qui aide le client à réaliser ces objectifs. Les planificateurs professionnels peuvent également aider leurs clients à mettre leurs plans financiers en œuvre. Ils entretiennent généralement des relations à long terme avec leurs clients et suivent avec attention l'évolution de leurs besoins et de leurs objectifs au fil des ans. Les planificateurs financiers titulaires du titre de CFP™ possèdent une expertise reconnue dans une

variété de matières y compris l'économie, la fiscalité, les régimes d'épargne-retraite, les produits financiers, les régimes de retraite, les lois applicables, les questions juridiques pertinentes, l'élaboration de budget et bien plus encore. Pour une liste complète des matières, veuillez consulter le site Web www.cfp-ca.org.

Que représente l'accréditation CFP?

Les marques reconnues mondialement du titre de CFP, soit les lettres CFP™, l'expression « Certified Financial Planner™ » ou le logo , distinguent les personnes qui se sont engagées à respecter le plus haut niveau de professionnalisme dans la prestation de services de planification financière.

Au Canada, le droit d'utiliser le titre est exclusivement décerné par le CRSPF aux personnes qui répondent aux exigences rigoureuses du Conseil en ce qui concerne la formation, l'expérience et la déontologie, et qui réussissent l'examen d'accréditation.

Qu'est-ce que le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers?

Constitué en organisme sans but lucratif en 1995, le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers (CRSPF) a pour mandat l'établissement et le développement de la profession de planificateur financiers au Canada tout

en accentuant la promotion des intérêts du public. Le CRSPF est le seul organisme ayant autorité pour accorder le droit d'utiliser les désignations de CFP™ au Canada.

En quoi consiste la planification financière?

La réponse peut vous surprendre.



Peter Andreana, CFP

« Le fait que je sois CFP fournit à mes clients l'assurance de faire affaire avec un professionnel qui respecte rigoureusement le code de déontologie et qui possède les compétences et l'expérience requises pour les aider à atteindre leurs objectifs personnels. »

« Ce qui me donne le plus de satisfaction dans mon travail en qualité de CFP, c'est de voir l'impact positif de mes conseils sur la vie de mes clients. »




Tina Tehranjian, CFP



Anthony Windeyer, CFP

« En fait, c'est tout simplement une question d'amour et de responsabilité. On planifie son avenir parce qu'on a des responsabilités et qu'on aime les siens. Si l'on se fonde sur ce principe pour parler aux gens, alors on ne peut que réussir dans tout ce que l'on fait. »



Choisissez une carrière qui vous va comme un gant, qui est chaussure à votre pied et qui fait votre bonheur!

Le programme de formation du CRSPF – la voie du succès.



Offerte par des établissements de formation agréés par le CRSPF sous forme de cours magistraux ou par correspondance.

Deux années d'expérience avant ou après la réussite de l'**EXAMEN DU CFP**

Engagement de respecter le **CODE DE DÉONTOLOGIE DU CFP**

Respect des exigences du CFP relatives à la **DÉONTOLOGIE** et à la **FORMATION CONTINUE**

Si vous possédez l'expérience et la formation requises, vous pouvez commencer ici. Consultez la **Politique d'approbation des titres de compétence antérieurs**.

Programme de formation reconnu par le CRSPF

FORMATION

On compte un total de 30 programmes de formation offerts sous forme de cours magistraux ou par correspondance. Ils sont dispensés par 23 établissements, dont des collèges et des universités, auxquels le CRSPF a accordé son accréditation. Certains établissements de formation ont conclu des partenariats académiques permettant d'accroître à 70 le nombre d'établissements qui offrent des cours conduisant à l'accréditation de CFP.

Bien que les exigences du programme de formation soient définies par le CRSPF, le Conseil ne décide pas du certificat ou du diplôme décerné par les différents établissements à la fin des programmes agréés d'études. Les programmes varient en termes de coûts, de durée et de mode d'enseignement. Une recherche diligente vous aidera à trouver le programme qui répond à vos besoins sur les plans financiers et académiques.

« Marche assurément vers la réalisation de tes rêves »

Henry David Thoreau

EXAMEN

Lorsque vous aurez terminé votre programme agréé de formation, vous serez autorisé à prendre l'examen de CFP qui est administré par le CRSPF. L'examen est offert dans les deux langues officielles deux fois par an en divers lieux au Canada.

EXPÉRIENCE

Pour réunir les conditions d'accréditation requises, vous devez également acquérir deux années d'expérience dans les cinq ans qui précèdent ou qui suivent la réussite de l'examen de CFP.

Certains candidats choisissent de travailler à temps plein dans le secteur des services financiers

tout en terminant leur programme de formation. D'autres préfèrent étudier à temps plein et passer l'examen avant d'acquérir l'expérience requise sur le marché du travail. À vous de décider.

DÉONTOLOGIE, NORMES D'EXERCICE ET FORMATION CONTINUE

Lorsque vous aurez satisfait aux exigences réunies de formation, d'examen et d'expérience professionnelle, vous serez autorisé à vous prévaloir du titre de CFP. Suite à l'accréditation CFP, vous êtes tenu de respecter le code de déontologie et les normes professionnelles du CRSPF, et de poursuivre une formation

continue tout au long de votre carrière afin de vous tenir au fait des connaissances et des compétences pertinentes à la profession.

Politique d'approbation des titres de compétence antérieurs

Si vous détenez déjà les titres professionnels ou les diplômes ci-dessous et que vous possédez trois années d'expérience en planification financière, vous êtes autorisé à passer l'Examen CFP. Toutes les autres conditions d'accréditation demeurent en vigueur.

- Comptable de profession (CA, CGA, CMA)
- Analyste financier agréé (CFA)
- Assureur-vie agréé (AVA)
- Avocat (appartenance au Barreau d'une province)
- Doctorat en finance, en administration des affaires ou en économie

Pour de plus amples renseignements

La section *Candidats CFP* sur le site Web www.cfp-ca.org du CRSPF renferme les ressources et les renseignements les plus courants pour vous aider à franchir le pas.

Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers

505, avenue University, bureau 1600, Toronto (Ontario) M5G 1X3

Téléphone : (416) 593-8587 Fax : (416) 593-6903

Sans frais : 1 800 305-9886

Courriel : inform@cfp-ca.org Site Web : www.cfp-ca.org

CFP™, CERTIFIED FINANCIAL PLANNER™ et CFP™ sont des marques d'accréditation appartenant, à l'extérieur des États-Unis, au Financial Planning Standards Board Ltd (FPSB). Le Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers est l'organisme autorisé à décerner les marques d'accréditation CFP au Canada par accord spécial avec le FPSB.

Faites le premier pas.